

Sans le combat de Blanche Maupas nous ne serions sans doute pas là aujourd'hui.

Cette femme qui n'a jamais abandonné, a obtenu au début des années 30 soit presque 20 ans après leur exécution, la réhabilitation des caporaux de Souain.

Théophile Maupas, Louis Lefoulon, Louis Girard et Lucien Lechat.

Par son combat, elle a contribué à ce que les fusillés pour l'exemple de la première guerre ne tombent pas dans l'oubli. D'autres femmes de fusillés ou parents de fusillés ont comme elle dû se battre pendant des années, souvent pour ne rien obtenir.

\*\*

Anna Wolf, la femme du commandant Wolf, fusillé au tout début de la guerre pour avoir donné un ordre de repli à son bataillon, a abandonné le combat en 1934, parlant d'un terrible drame qui a bouleversé sa vie.

Concernant la faute qui lui était reprochée, le commandant Wolff disait : "*C'était le seul moyen de sauver mes hommes.*".

\*\*

Marius Marcel, Casimir Farjounel et Henri Perron furent fusillés le 29 mai 1915 pour abandon de poste.

Devant leurs cadavres, le colonel fit un discours martial : "En cas de défaillance, voilà ce qui vous attend. Que cela vous serve d'exemple. Rompez !".

Marius Marcel laissait au pays une femme et un enfant. Mme Marcel commença ses recherches pour essayer de comprendre ce qui était arrivé à son mari sans rien obtenir. Tant de

chagrins, tant de déceptions ont abattu ses forces. Elle meurt, laissant à son beau-frère, la charge de son fils et de son honneur.

\*\*

Le sous-lieutenant Chapelant a été fusillé sur son brancard, personne ne sait exactement où il repose. Un ami qui a beaucoup œuvré pour la mémoire de Chapelant me racontait qu'un vieil homme, juste après la guerre était venu dans le secteur du Bois des Loges, un vieil homme qui, comme des milliers, cherchait la sépulture de son fils. Ce vieil homme, c'était le père du sous lieutenant Chapelant. Aujourd'hui une stèle se trouve à l'endroit où il a été fusillé.

\*\*

Il est évident que les premières victimes furent les fusillés eux-mêmes mais la situation de leurs familles fut aussi difficile. La femme du caporal Truton ne sortait que la nuit dans son village afin de ne pas être prise à partie par la population.

\*\*

Certains de ces hommes n'avaient pas toute leur tête. Maurice Joubert a pris part au premier combat à la baïonnette puis, profondément choqué, il a dit qu'il n'y retournerait plus. A partir de ce moment ses camarades l'ont surnommé "Le loufoque".

Il a été fusillé le 18 mars 1915, le lendemain de l'exécution des caporaux de Souain, dans le même secteur.

Louis Lévy a été fusillé le 15 janvier 1915 pour abandon de poste. De nombreux témoins entendus après la guerre

s'accordent à dire que Lévy n'avait pas toute sa tête et qu'il n'aurait jamais du partir à la guerre.

De plus le Rabbin qui l'assistait lors de son exécution écrivait le 18 mars 1927 : "*j'ose jurer que si il n'avait pas été juif il n'aurait pas été poursuivi et traduit devant le conseil de guerre. Il y avait alors dans certains éléments du 18<sup>ème</sup> CA de l'antisémitisme, de la prévention contre les israélites et j'en ai été moi-même victime*".

\*\*

Ce ne sont que quelques cas parmi ceux que j'ai pu étudier.

J'en ai retrouvé plus de 750, au moins 136 étaient mariés, j'ai retrouvé 122 fils ou filles de fusillés.

443 sur un peu plus de 750 ont été fusillés pour les motifs d'abandon de poste, de refus d'obéissance ou de mutilation volontaire. Soit plus de 60%

83 exécutions sommaires, en sachant que la plupart n'ont laissé aucune trace. Le chiffre des soldats exécutés sans procès est aujourd'hui inconnu.

Cet exemple m'a été transmis par une personne qui l'avait elle-même entendu de membres de sa famille, je cite :

« Il s'agit du régiment de Saint-Malo, le 47ème je crois, en transfert entre deux points du front, des coups de fusils tirés par les soldats, sans qu'il y ait de blessés. Quand le train arrive le colonel qui commande le régiment fait aligner les hommes et contrôler les cartouchières, ceux à qui il manque des cartouches sont mis à l'écart puis le colonel ordonne de former un peloton face à eux et les exécute ». Voilà un exemple qui, s'il a vraiment eu lieu, n'a laissé aucune trace. **Mis à part ce témoignage ...**

\*\*

Je ne veux pas faire l'apologie du crime, mais sans cette terrible guerre une majorité des auteurs d'homicides ne seraient jamais passés à l'acte.

Le caporal Legendre tue le 31 août 1916 un de ses supérieurs, il sera fusillé.

Il semblerait que le caporal Legendre, ce père de deux enfants, n'avait rien de particulier contre le sergent qu'il a tué.

Il se trouvait dans un état de révolte par rapport aux événements :

La guerre, son frère tué, sa femme seule sur le point d'accoucher.

Un raz le bol qu'il a fait payer à un sous officier en sachant très bien qu'il terminerait au mur comme il disait.

Tous n'étaient pas des tueurs ou des violeurs comme on a bien voulu nous le faire entendre.

\*\*\*\*\*

De cette boucherie que fut la guerre de 14 on commémore les grandes batailles, les grands généraux, les grandes dates mais on parle si peu des fusillés pour l'exemple.

Qui étaient ces hommes, ces hommes qu'on a tirés au sort, pas plus coupables que leurs voisins de tranchée, ces hommes qui, l'espace d'un instant, ont eu un peu moins de courage, usés par les batailles de la veille, ces hommes, qui malgré tout, ont eu le courage de s'opposer à une hiérarchie militaire impitoyable, ces hommes qu'on a condamnés souvent suite à des parodies de procès, ces hommes qu'on a exécutés, à l'aube, sous les yeux de leurs camarades éplorés. Ces hommes

qu'on a enterrés comme des chiens sans prévenir leurs familles.

Ces hommes ont surtout été les victimes de l'incompétence et de l'incurie de l'état-major français. Cet état major débordé dès les premiers jours de la guerre, qui faute de compétence a du instaurer un climat de terreur.

Combien de ces généraux ont été condamnés suite à leurs erreurs, combien ont été condamnés suite aux réhabilitations prononcées après la guerre ...le seul risque pour ces hommes était d'être limogé, mis en retraite ...

\*\*\*\*\*

Ma position de départ quant à la réhabilitation était plutôt une réhabilitation au cas par cas mais au fil de mes recherches je me suis rendu compte que ce n'était pas possible pour les raisons suivantes.

- Aucune liste exhaustive des fusillés n'est établie et le nombre de fusillés ne cesse d'augmenter (exécution sommaires ?).
- Il manque environ 20 à 25% des dossiers de justice et parfois ceux qui existent sont incomplets.
- Il n'y a bien évidemment plus de témoins et les témoignages se trouvant dans les dossiers sont souvent à charge.
- On est incapable d'établir un rapport sur l'état mental du fusillé. C'est un point important car la violence de cette guerre a fait perdre la tête à beaucoup de soldats et un certain nombre se trouve parmi les fusillés.
- Pour ceux qui ont été fusillés pour mutilation volontaire, peu d'éléments dans les dossiers de justice, bien souvent

un document signé d'un médecin ayant examiné la plaie et concluant par une présomption de mutilation volontaire.

Le 19 octobre 1914, 13 soldats fusillés à Châlon sur Marne pour mutilation volontaire, tous examinés par le médecin Buy.

Pour toutes ces raisons, seule la réhabilitation collective est réalisable et c'est dans ce sens que j'ai engagé mon modeste combat.

\*\*

Ma position figure dans le rapport qui a été remis à M. Kader Arif en octobre 2013.

E. Viot souhaite la réhabilitation officielle de l'ensemble des fusillés, ce qui implique l'attribution de la mention «*mort pour la France*», l'inscription sur les monuments aux morts et un discours du Président de la République le 11 novembre. Un lieu de mémoire, ou une salle dédiée dans un musée, ne doivent pas séparer les fusillés des autres combattants.

\*\*

La réhabilitation collective des fusillés n'exclut pas de travailler sur les différents dossiers afin de sortir de l'oubli, département par département, les noms de ces hommes et leurs histoires. J'ai procédé de cette façon dans mon département, La Sarthe, et aujourd'hui trois fusillés ont retrouvé leur place sur les monuments aux morts et leurs histoires ont fait l'objet de plusieurs articles de presse.

**Ce n'est pas une réhabilitation, mais j'ai toujours considéré que la place de ces hommes était sur les monuments aux morts et pas seulement dans un musée.**